

Fiche de donnée de sécurité

Silica Up

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Identification du produit: Silica Up
Formule d'engrais: Ne s'applique pas
Type de produit: Liquide
Usage du produit: Ajustement du pH
Restrictions d'utilisation: S.O
Fournisseur: Future Harvest Plantlife Products
Numéro de téléphone en cas d'urgence: 250-491-0255

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classifié selon les normes américaines de communication des risques (HCS 2012)
Classification : ne s'applique pas

2.2 Éléments d'étiquetage

P280 Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Réponse :

P370 + P378 en cas d'incendie : utiliser de l'eau en jet ou du brouillard pour éteindre.

Élimination :

P501 Disposer du contenu et du récipient selon les réglementations locales, régionales, nationales ou internationales.

2.3 Autres dangers Lorsqu'il sèche, le produit forme un film de verre qui peut facilement couper la peau. Il peut être très glissant lorsque déversé et peut graver le verre s'il n'est pas retiré rapidement.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	N ° CAS.	Concentration	Autres noms
Silicate de potassium	1312-76-1	29%	Acide silicique, sel de potassium

Remarque: Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section. Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux: Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit. Laver avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation: Transporter à l'air frais. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Appeler un Centre antipoison ou un médecin.

Ingestion: ne provoque aucun vomissement. Rincer la bouche avec de l'eau et boire 200-300 ml (une demi pinte) d'eau. Recevoir des soins médicaux..

4.2 Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Alcaline. Risques de dommages oculaires graves. Irritation de la peau. La toxicité du silicate de potassium dépend du rapport silice/alcali et du pH.

4.3 Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, au besoin

Recevoir des soins médicaux immédiats.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Compatible avec toutes les techniques standards d'extinction d'incendie.

5.2 Dangers spécifiques du produit

Ne s'applique pas. Solution aqueuse. Non combustible.

5.3 Conseils aux pompiers

Aucun

SECTION 6: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Porter des vêtements de protection adéquats, ainsi qu'une protection oculaire et faciale.

6.2 Précautions environnementales

Ne pas laisser pénétrer les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Informer les autorités si un déversement pénètre un cours d'eau ou les égouts ou a contaminé le sol ou la végétation.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Avertissement : les déversements peuvent être glissants. Limiter le déversement à l'aide de sable, de terre ou de tout autre matériau absorbant approprié. Transférer dans un conteneur pour l'élimination ou la récupération.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir également la Section 8.

SECTION 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

7.1 Précautions de manipulation

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter la production de brume. Mettre à disposition une ventilation adéquate. Des douches d'urgence et des installations de lavage des yeux doivent être accessibles. Voir également la Section 8.

7.2 Précautions d'entreposage

La température d'entreposage est de 0-95 °C. La température de chargement doit être de 45-95 °C. Installer un mur de protection adéquat. Récipients inadéquats : ne pas entreposer dans des récipients en aluminium, fibre de verre, cuivre, laiton, zinc ou galvanisés. Voir également la section 10.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Silicate de potassium: Aucune limite d'exposition professionnelle attribuée. Une limite d'exposition de 2 mg / m³ (15 min TWA) est recommandée par analogie avec l'hydroxyde de potassium (UK EH40).

8.2 Contrôles d'ingénierie appropriés La ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser une ventilation locale par aspiration et enceinte pour contrôler la quantité dans l'air, si nécessaire.

8.3 Mesures de protection individuelle

Information générale : Une bonne ventilation générale (normalement 10 changements d'air par heure) devrait être utilisée. Le rythme de ventilation devraient être en cohérence avec les conditions. Si nécessaire, utiliser des enceintes de sécurité, épuiser la ventilation locale, ou d'autres contrôles d'ingénierie pour maintenir les niveaux d'air sous les limites d'exposition recommandée. Si les limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir l'air à un niveau acceptable.

Protection oculaire/ faciale: Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains: Gants résistants aux produits chimiques

Autre protection pour la peau: Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques.

Protection respiratoire: Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Mesures d'hygiène: Mettre à disposition des stations de douche oculaire et de douche de sécurité. Toujours observer de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que nettoyer après avoir manipuler le matériel et avant de manger, boire/ou fumer. Nettoyer régulièrement les habits de travail pour éliminer les contaminants. Se débarrasser des chaussures contaminées qui ne peuvent être nettoyées.

Le principal danger du silicate de potassium est l'alcalinité. Éviter de le rejeter dans l'environnement.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence: Incolore

Odeur: Inodore

Seuil olfactif: Inodore

pH: 11-12

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: > 100°C

Point d'ignition: Indéterminé

Débit d'évaporation: Non-volatile (acétate de butyle = 1)

Inflammabilité: Ininflammable

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation):

Tension de vapeur: Indéterminé

Densité de vapeur: Non volatile

Densité relative: 1.0 at 25.1±0.5°C (l'eau=1)

Solubilité:

Solubilité dans l'eau- Entièrement miscible

Coefficient de partage octanol/eau: Ce produit est plus soluble dans l'eau; log(octanol/ water) <1

Température d'autoinflammation: Indéterminé

Température de décomposition: Indéterminé

Viscosité: Non visqueux

Caractéristiques d'explosivité: Non explosif
Propriétés oxydantes: Non oxidant

9.2 Autres informations

Point de fusion/congélation: < 0°C
VOC: Pas un composant biologique
Gravité spécifique: 1.39 ±0.05
Miscibilité: Entièrement miscible
Liposolubilité: Non applicable
Groupe gazier: Non applicable

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Voir Section 10.3

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est stable sous manipulation régulière et les conditions d'entreposage décrites dans la Section 7. Il réagit aux acides et aux alcalins.

10.3 Risque de réactions dangereuses

Lors du soudage à l'arc de cuves contenant des solutions aqueuses de ce matériau, veiller à maîtriser tout risque d'explosion dû à l'hydrogène dégagé par électrolyse. Les solutions aqueuses réagiront au contact de l'aluminium, au zinc, à l'étain et leurs alliages en dégageant de l'hydrogène gazeux, qui peut former un mélange explosif avec l'air. Peut réagir violemment lorsqu'en contact avec des acides. Peut réagir avec des résidus de sucre pour former du monoxyde de carbone.

10.4 Conditions à éviter

Les gels produisent de la chaleur lorsqu'ils sont mélangés avec de l'acide. Le produit peut réagir avec des sels d'ammonium ce qui peut générer du gaz d'ammoniaque. Du gaz d'hydrogène inflammable peut être produit au contact d'aluminium, d'étain, de plomb et de zinc.

10.5 Matériaux incompatibles

Voir Section 10.3

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun connu

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Renseignements sur les voies d'exposition probables

Tous symptômes de toxicité accrue sont dus à une haute alcalinité. Le produit causera de l'irritation.

11.2 Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (liste de toutes les voies d'exposition possibles)

Produit oral: Oral LD50 (rat) >5000 mg/kg

Produit cutané: Irritant pour la peau

Produit par inhalation : Aucune donnée disponible.

Toxicité par doses répétées Produit : Aucune donnée disponible.

Corrosion/irritation de la peau Produit: Non sensibiliser

Lésions oculaires graves/irritation des yeux Produit : Irritating to eyes. Risk of serious damage to eyes.

Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau Produit : N'est pas un sensibilisateur cutané.

Cancérogénicité : Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes avérées.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques cancérogènes pour l'homme :

Aucun composant cancérogène identifié

ÉTATS-UNIS. Rapport du programme national de toxicologie (NTP) sur les agents

cancérogènes : Aucun composant cancérogène identifié

ÉTATS-UNIS. Substances spécifiquement réglementées par l'OSHA (29 CFR

1910.1001-1050) : Aucun composant cancérogène identifié

Mutagénicité des cellules germinales

Produit in vitro : Aucun composant mutagène identifié

Produit in vivo : Aucun composant mutagène identifié

Toxicité pour la reproduction Produit : Aucun composant toxique pour la reproduction

Toxicité spécifique pour l'organe cible - produit à exposition unique : Aucun connu

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée Produit : Aucun connu

Risque d'aspiration Produit : Non classé

Autres effets : Aucun connu

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Poisson (Leuciscus idus) LC50 (48 heures) >146 mg/l

Invertébrés aquatiques: (Daphnia magna) EC50 (24 heures) >146 mg/l

12.2 Persistance et dégradation

Inorganique. Après la dissolution, les silicates solubles, se dépolymérisent rapidement en espèces moléculaires impossibles à distinguer de la silice naturelle dissoute.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Inorganique. La substance n'a aucun potentiel de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau(Koc): S.O

Mobilité: Soluble dans l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non applicable

12.6 Autres effets nocifs

L'alcalinité de ce produit aura un effet local sur les écosystèmes sensibles aux changements de pH.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Le déversement de ce produit dans les stations d'épuration des eaux usées dépend des réglementations locales en matière de contrôles de pH. Éliminer ce produit et son récipient dans un point de collecte de produits dangereux ou spéciaux. L'élimination devrait être en accord avec la législation locale, étatique ou nationale. Les déchets sont classés comme déchets dangereux RCRA s'ils démontrent une caractéristique corrosive (un pH supérieur ou égal à 12,5)

Emballage : Les contenants vides devraient être déposés pour le recyclage local, récupération ou contenant à déchet.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TGD canadien : non réglementé
DOT américain : non réglementé

À transporter en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et le Code IBC ne s'applique pas

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaire TSCA: Non listé
Australie AICS : En conformité avec l'inventaire
Liste d'inventaire DSL du Canada : En conformité avec l'inventaire
EINECS, ELINCS ou NLP : En conformité avec l'inventaire

Liste (ENCS) du Japon : En conformité avec l'inventaire
Inv. substances chimiques existantes de la Chine: Non conforme à l'inventaire.
Substances chimiques existantes (KECI) de la Corée: En conformité avec l'inventaire
Canada Inventaire NDSL : Non conforme à l'inventaire.
Philippines PICCS : En conformité avec l'inventaire
Inventaire TSCA États-Unis : En conformité avec l'inventaire
Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande : En conformité avec
l'inventaire Liste ISHL du Japon: En conformité avec l'inventaire
Liste Pharmacopoeia du Japon: Non conforme à l'inventaire.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date d'édition: 1 mai 2018

Avis:

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

